CSN unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Mars 2011
Volume 25, numéro 3

La prostitution, la plus vieille... oppression du monde!

unité CSN

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain - CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneaul, Francis Lagacé
Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Michel Giroux, Benoit Pelosse, Emmanuelle Proulx, Pascal Ratthé, Aude Sainte-Marie
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Mars

1er, 2 et 3
Exécutif syndical I

2
Assemblée générale

17
Comité de surveillance

17 et 18
Trésorerie

18
Surveillance Committee

21 et 22
Initiation à la santé sécurité du travail

23 et 24
Les réseaux d'entraide

28 et 29
Condition féminine

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Une raccrocheuse émouvante !

D'entrée de jeu, le président du conseil central, Gaétan Châteauneuf, a souligné que février est le mois de l'histoire des Noirs. Le thème cette année : « Se réapproprier notre histoire et nos valeurs ». Le syndicaliste a fait état des travaux de la Commission de l'économie et du travail portant sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève. Puis, Gaétan a réitéré auprès des syndicats l'invitation à nommer une ou un responsable de la solidarité afin que le conseil central mette rapidement sur pied son réseau de solidarité. À noter : l'assemblée générale du mois d'avril sera déplacée au deuxième mercredi du mois, soit le 13 avril. Finalement, il a insisté auprès des syndicats qui ne l'auraient pas encore fait à faire parvenir leur don de 25 $ au STT du cimetière Le repos Saint-François d'Assise, en lock-out depuis maintenant plus de quatre mois.

Nos invité-es

Sylvie Joly, conseillère syndicale, a présenté la campagne de syndicalisation Couche-Tard. Elle a soutenu que ce « fleuron » du Québec a bénéficié d'une hausse de près de 20 % de ses profits l'an dernier, avec un chiffre d'affaires de 16 G $. « Cette campagne a provoqué beaucoup de réactions et a permis de rappeler que le fait de se syndiquer est un droit », a-t-elle soutenu. Cette opération s'inscrit dans une nouvelle réalité du monde du travail, soit le travail dit atypique (horaires variés, quarts de travail, petits groupes de salarié-es, etc.).

Puis, **Flavie Achard**, responsable du comité éducation, a insisté sur la nécessité de faire du décrochage scolaire un enjeu important. « La clé de la réussite passe par l'implication de tout l'environnement scolaire », a affirmé cette prof de biologie au collège Montmorency. « En fait, une véritable campagne de valorisation de l'éducation s'impose, et elle doit être menée sur une longue période », a affirmé Flavie, avant de céder la parole à **Catherine Jasmin** et à **Louis-Joseph Benoît**, deux *Jeunes ambassadeurs du savoir* au sein du projet-pilote de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA). Initié au printemps 2009, ce projet vise à joindre 5 000 jeunes à risque de décrochage afin de les inciter à entreprendre un projet éducatif ou à y persévérer. Catherine, une jeune mère de 27 ans, a raconté avec beaucoup d'émotion son dur parcours de vie. Celle qui provient d'un milieu familial violent et pauvre a dû batailler fort pour s'en sortir. « Lorsque tu vas à l'école le ventre vide, l'éducation, c'est pas la priorité », a-t-elle confié aux délégué-es, suspendus à ses lèvres. « Peut-être m'avez-vous déjà vue quêter au métro Joliette, en petite punk. » Après être passée par des chemins tortueux, elle a décidé de changer de vie et a fait un retour aux études. Émue, l'assemblée a applaudi chaleureusement la courageuse femme. Pour sa part, Louis-Joseph a présenté le parcours général du décrocheur, les objectifs du projet-pilote des jeunes ambassadeurs et les moyens de venir en appui à la lutte au décrochage scolaire.

Gilles Bélanger, responsable de l'entraide au conseil central et **Lise Noël**, intervenante au Centre Saint-Pierre, en ce 2 février, ont voulu souligner la Journée nationale de l'entraide. Ils ont soutenu que l'entraide permet de développer le soutien social tout en aidant des gens à traverser de durs moments.

C'est le fougueux syndicaliste Michel Chartrand qui a clos cette assemblée. Décédé le 12 avril 2010 à l'âge de 93 ans, l'infatigable batailleur, dans une vidéo produite pour le congrès du conseil central tenu en mai dernier, dénonçait avec toute la ferveur qu'on lui connaissait le capitalisme et l'exploitation. Un grand parmi les grands ! Chaque syndicat alors présent à l'assemblée a eu droit à une copie du DVD ●

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 94 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

Le 8 mars 2011 : *Toujours en action pour le respect de nos droits*

Lutter, encore et toujours !

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM-CSN

Le thème de la Journée internationale des femmes cette année est sans ambiguïté. Partout sur la planète, elles continuent de lutter sans relâche pour l'égalité entre les hommes et les femmes, et l'amélioration de leurs conditions de vie. Le Québec ne fait pas exception. Bien sûr, nos luttes sont différentes de celles de nos sœurs d'autres pays, comme celles qui vivent en Érythrée ou en Guinée, où près de 100% des femmes de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales. Ou encore, au Yémen, où seulement 35% des femmes savent lire et écrire contre 73% des hommes, en grande partie à cause du mariage précoce des jeunes filles.

Mais au Québec, les défis à relever ne manquent pas non plus, quoi qu'en pensent ceux qui prétendent le contraire. Si les Québécoises ont atteint une égalité de droit, dans les faits, c'est une autre histoire. La pauvreté et la violence continuent de les frapper davantage. Les Québécoises sont plus nombreuses à vivre dans une situation de pauvreté et à dépendre des transferts gouvernementaux (prestations d'aide sociale, d'assurance-emploi, pensions de vieillesse, etc.) que les Québécois. Elles représentent 63,4% des salarié-es au salaire minimum. Et comme elles sont plus pauvres, la privatisation et les coupes dans les services publics ainsi que les augmentations de tarifs les touchent encore plus durement.

La violence faite aux femmes, quelle qu'en soit la forme, continue de faire des ravages, même si l'on enregistre certaines avancées de ce côté. Les victimes de crimes contre la personne en contexte conjugal sont des femmes dans une proportion de 85%. En 2008, au Québec, sur les 11 victimes d'homicide conjugal, 9 étaient des femmes; en 2007, au Canada, 43% des femmes victimes d'homicide ont été assassinées par une personne avec qui elles avaient été en relation intime contre 8% des victimes masculines, selon l'Institut national de santé publique du Québec. Heureusement, la violence conjugale n'aboutit pas toujours au meurtre. Cependant, elle laisse toujours des traces chez celles qui la vivent, et ce, dans toutes les sphères de leur vie, y compris au travail. C'est pour cette raison que le 23 février dernier, le conseil central tenait une activité sur la violence conjugale en présentant le film *Traverser la peur*. Cette soirée visait la mise à contribution des réseaux d'entraide et des comités de condition féminine pour faire face aux répercussions de cette problématique dans les milieux de travail. Il faut faire plus que dénoncer : il faut joindre les actes à la parole.

Les sphères de la vie où s'exercent les rapports de domination des hommes sur les femmes sont encore nombreuses. La sexualité en est une, notamment chez celles qui vivent du travail du sexe, comme vous pourrez le lire en pages 6 et 7, dans les articles portant sur le sujet. Environ 85% des travailleuses du sexe ont vécu des abus sexuels durant leur enfance. Ces traumatismes, conjugués à des situations de précarité économique, conduisent parfois certaines femmes à adopter des stratégies de survie qui s'avèrent destructrices.

Tous les 8 mars, comme bien des féministes, je me sens déchirée entre l'envie de fêter les victoires des femmes, qui sont indéniables et qui ont été gagnées de haute lutte, et celle de dénoncer les situations d'oppression qui perdurent. En fait, je crois qu'il faut faire les deux. Nous devons être fières du chemin parcouru et le célébrer haut et fort, tout en continuant d'aller de l'avant. Nous poursuivrons nos luttes jusqu'à ce que l'égalité entre les hommes et les femmes soit pleinement atteinte et que, plus jamais, une femme ne souffre pour la seule raison qu'elle est une femme •

L'avocat haïtien Mario Joseph en tournée au Québec

Défendre les populations vulnérables

Mario Joseph, un éminent avocat haïtien reconnu pour son combat en faveur des droits de la personne, était de passage au conseil central le 24 janvier dernier. Il est le cofondateur du Bureau des avocats internationaux (BAI), situé à Port-au-Prince, une importante organisation des droits humains en Haïti.

Ce fervent défenseur des droits humains est inquiet du retour de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier dans l'île. Durant sa tournée au Québec, il a invité les

Canadiens d'origine haïtienne à porter plainte et à témoigner contre l'ancien «président à vie», qui a dirigé Haïti de 1971 à 1986, avant d'être chassé par une révolte populaire. Me Joseph estime que Duvalier doit être jugé pour les actes commis pendant la dictature.

Lors de son entretien avec nous, l'avocat a fait état de la situation extrêmement difficile dans les camps de réfugiés. Un peu plus d'un an après le tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010, quelque 1,5 million d'Haïtiens vivent toujours dans 1 200 camps de fortune, souvent sans eau ni électricité, peu sécuritaires et insalubres, où ils font face au choléra, aux évictions forcées et où l'éducation est difficilement accessible. La situation est particulièrement inhumaine pour les femmes et les filles qui, outre leurs conditions de survie difficiles, sont en plus victimes de viols et de violences sexuelles. Le BAI fait des représentations auprès des autorités pour que des patrouilles policières soient effectuées plus fréquemment afin de protéger les populations les plus vulnérables.

Le BAI défend des milliers de survivants menacés d'expulsion des camps. Mario Joseph souhaite que l'État d'Haïti impose un moratoire sur l'appropriation des terres où sont situés plusieurs camps, le temps que la situation se régularise pour le peuple haïtien. La défense des prisonniers, dont les droits sont bafoués, est un autre volet important du travail effectué par le BAI.

Malgré toutes les difficultés, «il fait bon vivre en Haïti», a tenu à dire Mario Joseph, en nous quittant et en nous invitant à aller vérifier sur place ●

Les diverses formes de profilage

Contrôle social

Le 20 janvier, la Ligue des droits et libertés a procédé au lancement de son dernier bulletin consacré au profilage discriminatoire dans l'espace public. Cette analyse est le résultat d'une réflexion entreprise lors d'un colloque sur cette question en juin 2010. On y apprend notamment que la méthode de profilage utilisée par les autorités, particulièrement la police, est une forme de contrôle social des groupes de la population jugés «dangereux».

Une enquête des dossiers de la Chambre de la jeunesse de Montréal a conclu que les jeunes Noirs sont interpellés et arrêtés plus souvent que les Blancs. Cet abus de surveillance ne fait qu'alimenter les craintes de la population à l'endroit des groupes ciblés. La lutte aux gangs de rue motive ce type d'interventions policières alors que cette criminalité ne représente que 1,6% des actes criminels.

Le traitement réservé aux manifestants du G20 à Toronto à l'été 2010, où 1 105 personnes

ont été arrêtées et détenues dans des conditions dégradantes, s'apparente à du profilage politique. Entre 1999 et 2004, pas moins de 2 500 personnes ont été arrêtées au Québec, surtout lors de manifestations altermondialistes. Ces manifestants sont perçus comme de jeunes radicaux. Pourtant, lorsque nous, les syndicats, défilons à l'occasion d'une manifestation pour les mêmes raisons, les forces de l'ordre sont beaucoup plus tolérantes.

La criminalisation de la pauvreté est synonyme de profilage social. Ce type de profilage vise la condition sociale des personnes, qui sont des jeunes de la rue, des personnes itinérantes, des pauvres ou des travailleuses du sexe. Dans ces cas, les forces policières multiplient la remise de constats d'infraction et les arrestations, prétextant que ces interventions répressives reposent sur le sentiment d'insécurité des citoyens. Les communautés autochtones subissent également le profilage discriminatoire de façon accrue.

Pour contrer ce phénomène, il faut agir sur les problèmes socioéconomiques auxquels sont confrontées les communautés visées. La ligue réclame une revue du système de déontologie policière. Les interventions policières contre les gangs de rue méritent aussi d'être analysées à la suite des événements survenus à Montréal-Nord en août 2008. Le conseil central s'est engagé, lors de son congrès, à dénoncer toute forme de profilage. Le dossier de la ligue est un excellent document de référence qui lève le voile sur l'étendue des pratiques de profilage dicriminatoire ●

Manon Perron
Trésorière

➲ **www.liguedesdroits.ca**

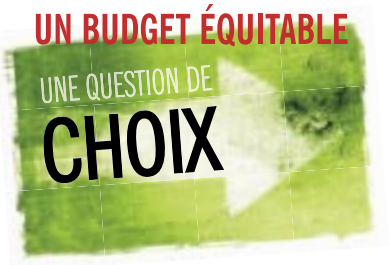

Budget et finances publiques

Choisir son camp

Une importante manifestation se tiendra le 12 mars à Montréal à l'initiative de près de 150 organisations tant syndicales que populaires réunies au sein de l'Alliance sociale et de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Objectif : exhorter le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, à présenter des mesures progressistes et équitables lors de son prochain budget.

Selon les deux organisations, ce sont les personnes les moins fortunées qui font les frais des politiques adoptées au dernier budget. On n'a qu'à penser à la contribution santé, appliquée dès cette année par le biais des impôts, et ce, indépendamment des revenus des ménages, une mesure extrêmement injuste.

L'Alliance sociale et la Coalition rejettent aussi la hausse des droits de scolarité prévue à compter de 2012, car elle réduit l'accessibilité aux études universitaires. Elles dénoncent la mauvaise gestion constatée dans certaines universités où les indemnités de départ et les primes démesurées semblent être devenues monnaie courante.

L'ampleur des compressions budgétaires qu'envisage le ministre Bachand a de quoi inquiéter. C'est la qualité des services publics et des programmes sociaux qui est en jeu. Il faut envoyer un message clair et s'opposer avec force à la privatisation de nos services. Ce gouvernement doit faire des choix qui tiennent compte d'une meilleure redistribution de la richesse.

Le 12 mars, allons l'exiger !

Manifestation nationale

Le samedi 12 mars à Montréal

Place du Canada, 12 h

Angle rue Peel et boul. René-Lévesque Ouest, Métro Peel ou Bonaventure

---

Centre de réadaptation Lisette-Dupras

Que mépris et discrimination

Le 10 janvier dernier, le Syndicat des auxiliaires en services de santé et de réadaptation du centre Lisette-Dupras–CSN a déposé une requête en accréditation pour représenter 130 travailleuses immigrantes d'une agence sous-traitante du centre de réadaptation. Ces femmes ont très majoritairement adhéré à la CSN pour intenter les recours appropriés afin que cesse la discrimination dont elles sont victimes depuis plus de 20 ans.

Malgré le fait que leur véritable employeur, le centre Lisette-Dupras, soit une institution publique du réseau de la santé et des services sociaux, elles n'ont pas droit aux conditions prévues dans la convention collective du secteur public. Le centre utilise un contrat d'agence pour les maintenir cantonnées dans une sous-catégorie de travailleuses. En tant qu'auxiliaires auprès de personnes déficientes intellectuelles, elles devraient être payées de 17,62 $ à 19,36 $ l'heure, en plus de bénéficier du RREGOP (régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics), d'un régime d'assurances collectives, d'une sécurité d'emploi, etc. Au lieu de cela, le centre verse 22 $ l'heure à une agence qui les paie à son tour… 12 $ l'heure sans avantages sociaux.

Le centre de réadaptation a réagi au dépôt de la requête en accréditation de la CSN en mettant fin au contrat le liant à l'agence et en affichant les 130 postes d'auxiliaires, selon les conditions prévues dans la convention collective du secteur public. Les travailleuses ont reçu un avis de licenciement collectif qui prendra effet le 31 mars. Loin d'admettre leur responsabilité et de chercher à réparer le tort subi par ces travailleuses, les dirigeants du centre refusent d'intégrer ces femmes dans les postes nouvellement créés. Les travailleuses sont contraintes de transmettre leur CV et de se soumettre à un processus de sélection pour obtenir les emplois qu'elles occupent, pour certaines, depuis plus de 20 ans ! Elles étaient compétentes à 12 $ l'heure pendant les vingt dernières années, mais par une gymnastique incompréhensible, elles ne le sont plus à 19 $…

La CSN entend aller jusqu'au bout dans la défense des droits de ces femmes. Cette cause dévoile les abus engendrés par le phénomène des « agences de personnel ». Ces femmes, par leur action, ont permis de créer 130 postes réguliers et ont mis fin à une sous-traitance peu scrupuleuse. Une requête visant clairement la reconnaissance du Centre de réadaptation Lisette-Dupras en tant que véritable employeur est en cours. S'ensuivra la pleine intégration de ces travailleuses au sein du secteur public ●

Josette Côté
Conseillère syndicale
Service de la syndicalisation de la CSN

L'Imposture de l'industrie de la prostitution

« Nous sommes des poubelles à sperme »

Mots crus, dure existence, celle de Nancy, ex-prostituée et dont le témoignage poignant d'un parcours de vie sinueux nous hante longtemps. Celle qui a pourtant fréquenté l'université a passé 15 années de sa vie dans ce monde sinistre qui l'a rendue toxicomane.

La réalisatrice Ève Lamont, qui signe un quatrième long métrage documentaire, *L'Imposture,* donne voix à celles qui n'en ont pas, ces femmes qui ont troqué leur vie et leur liberté pour voir leurs rêves se briser sur les écueils de la réalité d'un univers lugubre. Pour toutes, c'est la désillusion.

L'Imposture retrace le cheminement souvent insoutenable de femmes prostituées et ex-prostituées. Pendant plus d'un an, la cinéaste a suivi ces femmes dans leur démarche de réintégration sociale, un chemin long et solitaire. Ève Lamont est allée à la rencontre de 75 femmes, de 16 à 48 ans, dans les grandes villes du Québec et leurs périphéries, ainsi qu'à Ottawa.

Nancy, Cindy, Deborah et bien d'autres, qui témoignent de leur expérience, sont passées par les mêmes chemins : l'inceste, les abus sexuels et les violences physiques d'une mère, d'un frère ou d'un mari. Pas moins de 85% des prostituées ont été victimes de violence sexuelle dans leur enfance, explique l'anthropologue Rose Dufour, un personnage pilier du documentaire et auteure de l'ouvrage *Je vous salue* sur la prostitution féminine. Madame Dufour a travaillé notamment avec les populations inuites du Grand Nord avant d'œuvrer auprès de prostituées. En 2006, elle a fondé La Maison de Marthe, dans la Basse-Ville de Québec, un lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes qui veulent se sortir de la prostitution. « La sexualité, c'est le lieu ultime de la rencontre entre deux personnes, mais ça peut aussi être la chose la plus dégradante, la plus vile », affirme cette femme engagée. « On dit que c'est le plus vieux métier du monde. C'est faux, la vérité, c'est que c'est la plus vieille forme de violence contre les femmes ».

Assouvissement du plaisir des hommes, asservissement du corps des femmes

Dans la dernière parution des *Nouveaux Cahiers du socialisme*, Richard Poulin, professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa, fait ce dur constat : « Qu'elle soit féminine (fillettes, jeunes filles ou femmes de tous âges) ou masculine (garçons, adolescents, jeunes hommes, travestis et transsexuels), la prostitution est une industrie essentiellement vouée au plaisir masculin. »

Le développement et la croissance de l'industrie du sexe qui s'est implantée partout sur la planète et qui progresse à un rythme effréné, sont le fait de la mondialisation capitaliste. « L'explosion de ces industries est étroitement liée à des facteurs propres à la mondialisation : accélération de l'innovation technologique, notamment les communications, facilitation des transports de marchandises et d'humains, essor du tourisme sexuel de masse, déréglementation des marchés, démantèlement de la protection sociale et de la santé », s'insurge le sociologue.

L'Imposture est actuellement à l'affiche au cinéma Parallèle, à Montréal, jusqu'au 24 février, et à Québec au cinéma Cartier jusqu'au 3 mars ●

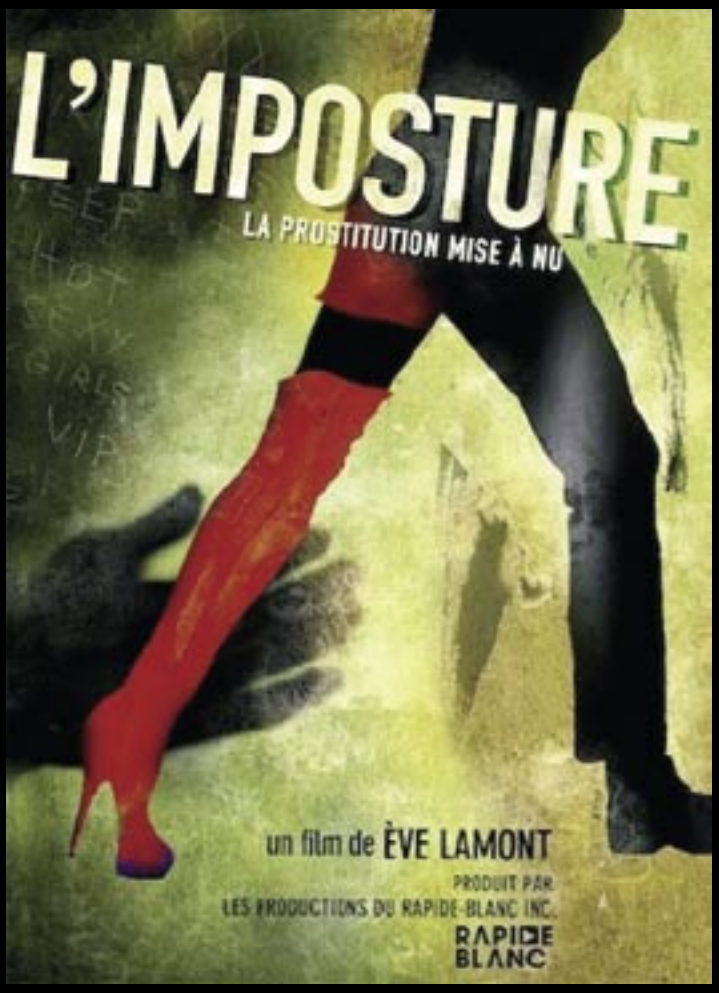

Jugement Himel sur la prostitution

Des impacts inquiétants pour les femmes

Le 28 septembre 2010, la Cour supérieure de l'Ontario a répondu à une requête visant à décriminaliser la prostitution au Canada. La juge Susan Himel a déclaré inconstitutionnels les articles du Code criminel canadien portant sur la prostitution. Les changements découlant de ce jugement sont les suivants :

- élimination de l'article sur la tenue de maisons de débauche;
- élimination de l'alinéa concernant le fait de vivre de la prostitution d'autrui, sauf s'il est forcé, le fardeau de la preuve reposant sur la victime du proxénète;
- élimination de l'alinéa sur la sollicitation, mais maintien des alinéas criminalisant le fait de nuire à la circulation des piétons ou des voitures.

Le Canada, comme bien des pays à travers le monde, ne s'est jamais préoccupé de la question de la prostitution en des termes d'égalité entre les femmes et les hommes. L'esprit du Code criminel actuel vise plutôt à criminaliser les femmes et à maintenir «l'ordre public». Les seuls articles non affectés par le jugement Himel sont ceux portant atteinte aux travailleuses de rue. En fait, l'industrie du sexe veut éliminer la prostitution de rue, car elle donne mauvaise presse et fait trop souvent baisser les prix. L'industrie souhaite contrôler entièrement ce marché.

La prostitution et la violence faite aux femmes

Le jugement fait abstraction de la féminisation de la prostitution : au-delà de 90% des personnes prostituées sont des femmes et 90% des personnes qui achètent des actes sexuels, des hommes. La pauvreté et l'absence de choix véritables pour les femmes sont des facteurs importants d'entrée dans la prostitution, et très souvent, des obstacles à la sortie. Au Québec, les femmes autochtones, qui représentent une grande majorité des prostituées dans certaines régions, le font notamment pour nourrir leur famille. Dans ce contexte, on ne peut pas parler de véritable «choix».

Le jugement ne nie pas que les prostituées vivent un degré de violence qui frôle l'insupportable. Toutefois, on met plutôt le cap sur des interventions amenant la personne à «s'adapter» à sa situation. Au nom de la protection des femmes, la juge Himel propose de décriminaliser les proxénètes et la tenue de bordels, permettant du même fait une expansion de l'industrie du sexe. Un recensement des lois de différents pays démontre qu'il n'y a eu aucune amélioration de la situation des femmes dans les pays ayant décriminalisé la prostitution. Au contraire, on constate plutôt que la traite de femmes et d'enfants a monté en flèche.

Un enjeu majeur

Le Conseil du statut de la femme du Québec (CSF) est le seul organisme public à avoir pris position contre la prostitution. Les organismes abolitionnistes réclament la décriminalisation des femmes dans la prostitution ainsi que la réforme du Code criminel canadien selon le modèle scandinave, qui place l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de son action pour abolir la prostitution. Ces groupes revendiquent aussi la criminalisation des véritables profiteurs de cette industrie, les proxénètes et les clients, la création de programmes financés par l'État pour aider les femmes à sortir de cette industrie et la mise sur pied d'une campagne de publicité contre le recrutement et l'achat d'actes sexuels.

La cause est actuellement en appel. Les parties se feront entendre à nouveau le 28 avril prochain. Le CSF et la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) pressent les grandes organisations de reconnaître que ce jugement est incompatible avec l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour ces groupes, perdre la lutte contre la légalisation de la prostitution signifierait perdre la lutte contre la violence des hommes envers les femmes ●

Linda Boisclair
Comité de condition féminine

➲ **www.lacles.org**

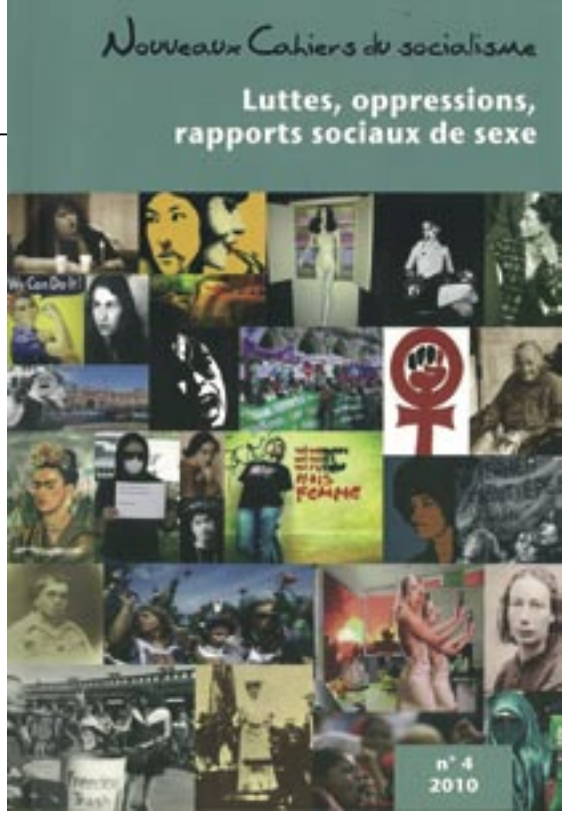

Revoir le féminisme ?

Le 20 janvier dernier, j'assistais à une rencontre organisée par l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), à l'UQAM, portant sur la dernière édition des *Nouveaux cahiers du socialisme*[1]. À la fin de la rencontre, des questions me sont venues en tête : le mouvement féministe québécois est-il arrivé à la croisée des chemins ? Comment poursuivre notre lutte pour l'égalité alors que dans le discours dominant, on prétend que l'égalité entre les femmes et les hommes est atteinte ?

Le féminisme

Il est sain qu'un mouvement se questionne. Si on ne le fait pas, nous n'avançons pas. Mais le fait de questionner ne veut pas dire qu'il faille faire table rase. Au contraire, une telle réflexion vise plutôt à renforcer notre analyse et notre argumentaire pour continuer nos luttes. Pour le mouvement féministe, c'est se réapproprier les mots et les concepts comme l'opposition au patriarcat et la lutte contre les oppressions spécifiques qui touchent les femmes. C'est également affirmer notre féminisme dans sa pluralité et s'ajuster aux nouvelles réalités et aux nouvelles mouvances sociales.

Constater les inégalités qui existent entre femmes et en tenir compte, ce qu'on appelle l'*intersectionnalité*[2] des oppressions, est aussi un processus nécessaire pour s'assurer de la représentativité de l'ensemble des femmes dans le mouvement féministe. On a souvent évoqué la double discrimination des lesbiennes. Aujourd'hui, nous devons aussi reconnaître les discriminations vécues par les femmes racisées et les femmes autochtones, et travailler à leur intégration dans la société québécoise tout comme dans le mouvement féministe.

Le féminisme a encore sa place en 2011. On peut affirmer sans gêne que grâce aux luttes féministes, nous vivons dans une société qui tend vers l'égalité pour toutes et tous. Par leur détermination et leurs luttes, les femmes ont atteint l'égalité de droit. Les lois ont changé, certes, mais il demeure encore des remparts pour la pensée antifemmes et antiféministe. Le féminisme a été un vecteur incontestable de transformation de la société québécoise. Peut-il continuer d'être un acteur de changement social à l'heure où certains prônent, presque à mots découverts, un retour en arrière pour les femmes ? À cette question, il faut répondre un grand OUI.

Les femmes continuent de retrousser leurs manches, de prendre la rue, de diversifier leurs actions et de dénoncer les injustices. La légitimité de leurs revendications demeure. À ce chapitre, l'éditorial de ma camarade dans le présent journal est éloquent.

Le mouvement international

Au lendemain des activités internationales entourant la Marche mondiale des femmes en 2010, nous n'avons plus à démontrer l'importance de s'allier avec les autres femmes du monde pour combattre la violence et la pauvreté. Nous pouvons être fières de ce mouvement international initié au Québec. Les femmes de partout élèvent la voix, prennent la rue, parfois au péril de leur vie, pour retrouver leur dignité et le respect, pour aspirer à l'autonomie économique et sociale. Par leurs actions, les femmes du monde visent des changements politiques, économiques et sociaux afin de travailler à l'élimination des causes à l'origine de la pauvreté et de la violence. Il faut poursuivre cet engagement international.

Comme d'autres, je souscris à l'idée que le féminisme est la révolution la plus profonde et la plus pacifique, mais aussi la plus inachevée du dernier siècle. Nous devons poursuivre nos actions, nous devons nous-mêmes devenir nos propres modèles pour que les choses changent ●

Véronique De Sève
1re vice-présidente
Responsable de la condition féminine

1 *Nouveaux Cahiers du socialisme*, « Luttes, oppressions, rapports sociaux de sexe », no 4, Éditions Écosociété, automne 2010.

2 L'intersectionnalité désigne l'entrecroisement entre des systèmes de domination comme le racisme ou le sexisme auxquels se greffent d'autres sources d'inégalités à savoir l'orientation sexuelle, l'âge, etc. Par exemple, une femme blanche de classe moyenne peut abuser de la force de travail d'une femme noire tout en subissant, elle aussi, les effets de l'oppression sexiste.

N'oubliez pas de commander vos épinglettes auprès de Hélène Gauthier, au 514 598-2021 ou à helene.gauthier@csn.qc.ca
Bon 8 mars !

Le Show du cadenas – 2

Un souffle chaud de solidarité !

Des artistes prisés, des animateurs doués et, surtout, un public conquis d'avance ont souligné en grand le deuxième anniversaire du lock-out au *Journal de Montréal* le 24 janvier dernier.

Près de 1 600 personnes se sont massées au Métropolis pour l'occasion et on a pu y voir des syndicalistes, des politiciens, mais aussi et surtout, du monde ordinaire venu dénoncer ce qui constitue désormais le plus long conflit de la presse écrite au Québec, un bien triste record.

Ce sont les Zapartistes qui ont assuré l'animation avec des numéros fort réussis, notamment celui de Christian Vanasse, dans son imitation de Pierre *Citizen* Karl Péladeau, qui a énuméré la *très très très* longue liste de ses possessions médiatiques, au demeurant fort troublante ! Les Damien Robitaille, Bernard Adamus et Bourbon Gauthier ont donné le meilleur d'eux-mêmes : leur authenticité. Et il faut l'être, pour prendre le risque de s'exposer contre l'empire Quebecor et son grand vizir, PKP. Un autre de nos authentiques, un grand maître, y était également : Gilles Vigneault qui a offert les mythiques *Mon pays* et *Les gens de mon pays*, toutes deux acclamées par la foule engagée.

Mais le clou de la soirée, c'est Gil Courtemanche, chroniqueur au *Devoir*, qui a voulu le planter dans le cercueil de la turpitude de Quebecor. Avec finesse, l'écrivain à la voix éraillée a dénoncé le silence qui règne autour du lock-out, comme si un conflit de deux ans était une chose somme toute banale. Courtemanche a rappelé les justes mots de Pierre Vadeboncoeur, syndicaliste, polémiste et essayiste, décédé il y a un an : « Il n'existe pas de liberté sans prise de risque ». C'est une foule hilare qui a bu les paroles du chroniqueur lorsqu'il s'est raillé de celui qui n'aime pas le terme *voyou* en proposant d'autres épithètes, tout aussi parlantes sinon davantage…

« Nous serons derrière vous tant et aussi longtemps qu'il le faudra et ce soir, l'heure n'est pas à la vindicte. Nous voulons vous envelopper du souffle chaud de la solidarité ! », a lancé la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Deux ans de lock-out, c'est long, mais on arrive à passer au travers, à force de solidarité !

À l'occasion des travaux de la Commission de l'économie et du travail, qui s'est tenue les 1er et 2 février à Québec, la CSN a fait valoir l'importance de moderniser la notion de briseurs de grève contenue dans le Code du travail, afin de tenir compte notamment des nouvelles technologies de l'information et des communications. Selon la CSN, le Code du travail doit reconnaître « que l'établissement n'est pas seulement un lieu physique, mais qu'il peut être composé des multiples lieux, même virtuels, où s'effectue le travail habituel ». On propose aussi qu'une nouvelle disposition interdise le recours à des travailleurs bénévoles, qui sont la plupart du temps, de faux bénévoles

Réseau de solidarité

Les responsables nommés au réseau de solidarité du conseil central sont invités à son lancement, lors d'un 5 à 7 le mercredi 16 mars, à la CSN. Ce sera l'occasion pour les responsables à la solidarité de faire connaissance et d'échanger avec l'équipe du conseil central.
À ne pas manquer !

Solidarité internationale

Le peuple chasse les dictatures

En Tunisie, c'est la rue qui a eu raison du gouvernement de Ben Ali et de son parti, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), en place depuis 23 ans. Après que la France, son alliée de toujours, l'ait abandonné, Ben Ali a fui vers l'Arabie saoudite le 14 janvier dernier. C'est un régime corrompu et répressif qui a régné sur le pays pendant près d'un quart de siècle. Il aura fallu que le modeste commerçant de 26 ans, Mohammed Bouazizi, victime d'injustice, s'immole pour que la colère populaire s'exprime et chasse le dictateur. Le geste de désespoir de Bouazizi a enflammé la Tunisie et entraîné la chute du régime. Avant de fuir, Ben Ali a eu recours à une répression sanglante. Plus de 200 personnes, surtout des jeunes, ont payé de leur vie ce soulèvement appelé la Révolution du jasmin.

La jeunesse de ce pays de 10,4 millions de personnes est la plus instruite du monde arabe. La moitié de la population a moins de 20 ans. C'est donc une jeunesse souvent éduquée, mais surtout désespérée, humiliée et sans perspectives d'avenir qui est à l'origine de cette révolution qui a des échos partout dans le monde arabe, à commencer par l'Égypte, qui elle aussi vit ses heures de grande agitation, avec la démission de son président, Hosni Moubarak.

L'hypocrisie de l'Occident

La France, les États-Unis et le Canada ont fermé les yeux sur les dérives autoritaires de la Tunisie, et ce, même si la révolte populaire des dernières semaines a été applaudie par les États occidentaux, le Canada en tête. Pierre Beaudet, professeur à l'École de développement international et de mondialisation de l'Université d'Ottawa, dans *Le Devoir* du 28 janvier dernier, a rappelé les amitiés qu'a entretenues le Canada avec une Tunisie totalitaire. «Le gouvernement canadien a été pendant longtemps le "bon ami" du dictateur Ben Ali. Encore aujourd'hui, des dictateurs demeurent nos "bons amis", dans cette logique perverse et inacceptable qui place les intérêts commerciaux en haut de la défense des droits. Ottawa peut faire de belles déclarations sur la démocratie. Il peut aussi "sermonner" certains gouvernements coupables à ses yeux, pas tellement parce qu'ils répriment la démocratie, mais parce qu'ils osent affronter les États-Unis. Cette même politique hypocrite est à l'œuvre ailleurs dans cette région du monde, notamment en Égypte», soutient l'universitaire ●

Pierre Bibeau
Comité solidarité internationale

L'Égypte

Ancienne colonie britannique, l'Égypte obtient son indépendance en 1922. Le pouvoir exécutif est détenu par le président de la République et depuis 1981, Mohammed Hosni Moubarak, aujourd'hui âgé de 82 ans, occupait ce poste et dirigeait le Parti national démocratique. En 2005, l'élection pour la présidence fut pour la première fois ouverte à d'autres candidats. Moubarak a succédé à Anouar el-Sadate, assassiné en 1981. Selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, depuis l'accession de Moubarak en 1981, l'Egypte se distingue en édictant des dispositions contraires aux droits de la personne au nom de la lutte contre le terrorisme. Son bilan en matière de respect des droits humains est sombre : détentions tenues secrètes et torture, recours à des tribunaux militaires et d'exception sans droit à un procès équitable et violation des droits à la liberté d'expression, de réunion et d'association.

La Tunisie

Après son indépendance en 1956 du protectorat français, la Tunisie devient une république en 1957. Elle est alors dirigée par le leader nationaliste Habib Bourguiba, qui entreprend une modernisation du pays, en y instaurant une certaine laïcité. La polygamie est bannie, alors que le divorce et l'avortement sont autorisés. Après 30 ans de règne, Bourguiba est délogé par son premier ministre Zine el-Abidine Ben Ali en 1987. Depuis cette date, le président Ben Ali a été réélu cinq fois avec des résultats frôlant les 100%. En 2002, une réforme constitutionnelle permet au président de briguer autant de mandats qu'il veut et lui assure l'immunité judiciaire à vie. Sous la dictature de Ben Ali, des milliers de personnes seront arrêtées et torturées sans accusation ni procès.

Manifestation en appui au peuple égyptien à Montréal, le 8 février

Capsule Environnement

De l'eau du robinet, svp!

Contrairement à ce qu'on croit, l'eau du robinet est excellente. En fait, l'industrie de l'eau embouteillée est moins réglementée, donc plus à risque que les systèmes municipaux d'approvisionnement en eau potable. Aussi, la production d'eau embouteillée consomme plus d'énergie et libère plus de toxines dans l'environnement que celle de l'eau potable.

Le 10 mars prochain aura lieu la Journée sans eau embouteillée. Plusieurs organisations comme la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, la Coalition jeunesse Sierra, Développement et Paix ainsi que l'Institut Polaris appuient cette journée. Profitez de cette occasion pour organiser un événement afin de promouvoir l'utilisation de l'eau potable et votre activité sera affichée en ligne! Ou bien signez votre engagement à ne pas boire d'eau embouteillée lorsque l'eau publique est offerte. Toutes les informations utiles sont sur le site.

Au Canada, plus de 70 municipalités, six commissions scolaires et trois campus ont graduellement éliminé l'approvisionnement en eau embouteillée et sa vente. Votre établissement sera-t-il le prochain ?

Patrice Benoit
Comité environnement et développement durable

www.journeesansbouteilles.ca

DANGER
Rapport Camiré
DANGER

5 à 7

Le mercredi 23 mars 2011
Salles A et B à la CSN
1601, De Lorimier, Montréal
Métro Papineau

En mai 2009, à la demande du ministre du Travail de l'époque, David Whissel, le conseil d'administration de la CSST formait un groupe de travail pour formuler des recommandations sur le régime québécois de santé et de sécurité du travail. Après 18 mois de travaux, le président du groupe de travail, Viateur Camiré, a fait connaître ses recommandations sur les réformes à apporter à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) ainsi qu'à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). Ce rapport constitue une véritable attaque patronale contre les droits des travailleuses et des travailleurs, notamment en ce qui a trait au retrait préventif chez les femmes enceintes, aux indemnités de remplacement du revenu, aux soins et traitements, à l'assignation temporaire et à la réadaptation.

Venez vous informer et échanger sur le rapport du groupe de travail Camiré.

CASS

Mobilisons-nous pour conserver nos acquis!

Pour information, contactez Hélène Gauthier, au 514 598-2021 ou helene.gauthier @csn.qc.ca

Bienvenue au CCMM–CSN

- Syndicat des travailleuses et travailleurs des Couche-Tard de Montréal et Laval–CSN, affilié à la Fédération du commerce
- Syndicat des travailleuses(eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval–CSN, **section CPE Jardins d'enfants N.D.G.**, affilié à la FSSS

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et à tous ses nouveaux membres!

UN BUDGET ÉQUITABLE

UNE QUESTION DE CHOIX

- SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES
- RÉPARTITION DE LA RICHESSE
- EMPLOIS DE QUALITÉ

~~TAXE SANTÉ~~
~~HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ~~
~~TARIFICATION ET PRIVATISATION~~

alliance sociale
www.alliancesociale.org

Halte à Charest
Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics
www.nonauxhausses.org

MANIFESTATION NATIONALE

SAMEDI 12 MARS 2011 À 12 H • PLACE DU CANADA À MONTRÉAL

Peel Bonaventure